



000049

000049/N/CCAA/DG/DTA/SDBA //aft.-

Yaoundé, le 21 MAR. 2002

LETTRE CIRCULAIRE

A

MESSIEURS LES PRESIDENTS DES COMITES LOCAUX DE SURETE DES AEROPORTS INTERNATIONAUX DOUALA ET YAOUNDE - NSIMALEN

OBJET : établissement de badges de sûreté.-

Afin de parachever l'opération de réalisation de la photothèque au profit des personnels aéroportuaires n'ayant pas pu se faire photographier pour les raisons diverses lors du premier séjour de l'équipe de la CCAA,

L'Autorité Aéronautique envisage d'organiser une deuxième descente de l'équipe de la photothèque de la CCAA sur vos plates-formes respectives.

A cet effet,

J'ai l'honneur de vous informer que cette équipe séjournera à nouveau dans vos aéroports en date ci-après :

- ⇒ Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen 28 mars au 05 avril 2002 ;
- ⇒ Aéroport International de Douala du 08 au 17 avril 2002.

Vous voudrez bien prendre toutes les dispositions idoines en vue d'éviter les défaillances et les lacunes qui ont marqué le premier séjour notamment :

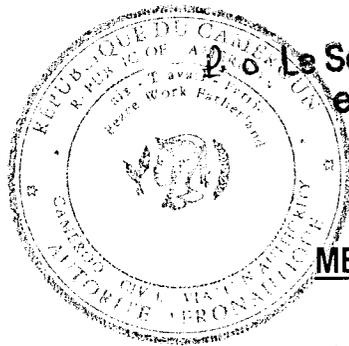
- en réunissant vos comités locaux et en informant les différents responsables séance tenante ;

- leur faisant décharger le courrier y relatif, en insistant sur le caractère ultime du séjour de cette équipe ;
- en procédant ensuite à l'affichage de l'information dans les zones publiques de vos aéroports ;
- enfin en prenant soins de ressaisir téléphoniquement les services, compagnie et administrations bénéficiaires, le séjour durant de l'équipe de la photothèque de la CCAA dans votre aéroport.

Par ailleurs, pour ceux des services n'ayant pas encore reçu des demandes, bien vouloir leur en remettre. En cas de carence de demandes, vous prendrez l'attache de la Sous-Direction de la Sûreté et des Bases Aériennes.

Je mise sur votre sens élevé du devoir pour que cette descente de l'équipe de la photothèque soit la dernière./-

P. Le Directeur Général,



P. o. Le Sous-Directeur de la Sûreté
et des Bases Aériennes

MEDJO MEDJO Jean Félix